

Les aquarelles de Nicole Faivre et Michèle Roch exposées jusqu'au 14 mars en salle des mariages de la mairie



Les expositions d'œuvres réalisées par des artistes bourcains se poursuivent en salle des mariages de la mairie. Jusqu'au vendredi 14 mars prochain, c'est au tour de Nicole Faivre et Michèle Roch de présenter leurs travaux.

« J'ai découvert l'aquarelle en 1985 en participant à des cours à la MJC Jean Moulin de Bourg-lès-Valence. Depuis ma passion pour ce type de peinture ne m'a jamais quittée et s'est même amplifiée d'année en année. L'aquarelle me permet de travailler dans la spontanéité, de jouer avec la transparence des couleurs, l'eau et la blancheur du papier. Je m'inspire le plus souvent de photos rapportées de voyages mais aussi de croquis faits sur place (souvenirs d'un lieu, d'une ambiance, d'une rencontre) J'aime également peindre les animaux, particulièrement leur regard. » – Nicole Faivre

« J'ai toujours aimé peindre (gouache, huile...) puis j'ai eu envie d'essayer l'aquarelle. Je me suis donc inscrite dans une association à Bourg-lès-Valence où j'ai pris des cours avec différents peintres pendant plusieurs années. Je continue à pratiquer l'aquarelle en peignant sur place ou en m'inspirant de photos de paysages, le plus souvent prises lors de balades. » – Michèle Roch

Découvrez cette belle exposition aux horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au jeudi 8h30 / 12h et 13h30 – 17h30 et le vendredi 8h30 – 12h / 13h30 – 17h. Entrée libre et gratuite.

Contact presse : Service Communication – Mairie de Bourg-lès-Valence
communication@bourg-les-valence.fr – 04 75 79 46 62

Afin de favoriser la place de la culture et des arts dans la ville, et dans le prolongement de l'exposition Lez'Arts Bourcains organisée chaque année en février à la Cartoucherie, la municipalité a mis en place un nouveau projet pour valoriser et mieux faire connaître les artistes bourcains.

À tour de rôle, chacun d'entre eux a désormais la possibilité de présenter ses œuvres dans la salle des mariages de la mairie, pour une durée d'une à trois semaines. Les artistes intéressés sont invités à se faire connaître auprès de la mairie aux coordonnées suivantes : 04 75 79 45 54 - dgs@bourg-les-valence.fr